

GESTION LOCATIVE

BAREME MANDAT : LOTS D'HABITATION - PARKING

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)			€ HT	€ TTC
■ Honoraires de base	- sur la base du total des encaissements mensuels par lot (minimum facturation 20 € TTC)		7,00%	8,40%
■ Honoraires de Garantie des Loyers Impayés	- base du total des encaissements mensuels par lot		2,90%	3,48%
■ Honoraires de Garantie d'Occupation	- base du total des encaissements mensuels par lot		1,80%	2,16%
■ Frais fixes de gestion	(par mois et par immeuble géré)		5,83 €	7,00 €
HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES - <u>Lot isolé</u>			€ HT	€ TTC
Gestion administrative				
■ Frais de constitution de dossiers	(type ANAH, PACT HABITAT, congés bailleur...)		191,67 €	230,00 €
■ Frais suivi dossier permis/autorisation de louer			133,33 €	160,00 €
■ Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant pour chaque partie bailleur et			345.89 €	415.07 €
(dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)				
■ Traitement de fin de mandat, constitution et remise du dossier, par lot			à la vacation horaire	
Gestion financière				
■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)			41,67 €	50,00 €
■ Frais d'arrêté de compte locataire suite congé vente/reprise			111.02	133.22
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers:				
par an et par immeuble géré : 1 lot			141.68	170.02
par lot complémentaire sur un même immeuble			5,00 €	6,00 €
Gestion technique				
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)			à la vacation horaire	
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé			133,33 €	160,00 €
■ Gestion technique des états de lieux de sortie, réalisation visite virtuelle 360°			111.02	133.22
■ Suivi des travaux d'entretien courant ou à la suite d'un sinistre supérieur à 500 € TTC (sur montant des travaux TTC)			5%	6%
(minimum de facturation 48,50 € HT soit 58,20 € TTC)				
Représentation et procédure				
■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLI, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)			à la vacation horaire	
HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES <u>Immeuble Total</u>			€ HT	€ TTC
Gestion immeuble				
Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles				
■ Forfait trimestriel	(Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)		111.02	133.22
■ Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres...			à la vacation horaire	
Gestion technique				
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)			à la vacation horaire	
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé			133,33 €	160,00 €
Vacation Horaire			108,33 €	130,00 €

Barème en vigueur au 01/01/2025

FONCIA LYON
GESTION LOCATIVE

BAREME MANDAT : LOTS COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)	€ HT	€ TTC
■ Honoraires de base - sur la base du total des encaissements mensuels par lot	7,00%	8,40%
■ Frais fixes de gestion (par mois et par immeuble géré)	12,08 €	14,50 €

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES	€ HT	€ TTC
--	-------------	--------------

Gestion administrative		
-------------------------------	--	--

■ Honoraires de rédaction d'acte : bail, avenant et renouvellement		
▪ Honoraires de rédaction de bail pour chaque partie (sur le loyer annuel HT et HC) minimum de facturation 600€ TTC	10,00%	12,00%
▪ Honoraires de rédaction d'avenant au bail : notamment révision triennale, de subrogation, pour chaque partie	400,00 €	480,00 €
▪ Négociation et rédaction de renouvellement de bail avec ou sans variation de loyer (sur le loyer annuel HT et HC) Minimum de facturation 600 € TTC	10,00%	12,00%
■ Traitement de fin de mandat, constitution et remise du dossier, par lot	à la vacation horaire	

Gestion financière		
---------------------------	--	--

■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	41,67 €	50,00 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers : ▪ par an et par immeuble géré : 1 lot	141.68 €	170.02 €
protocole de résiliation, information triennale des travaux au locataire, traitement et analyse d'une fin de bail dérogatoire	à la vacation horaire	

Gestion technique		
--------------------------	--	--

■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Frais visite patrimoniale avec rapport détaillé selon superficie du local :		
▪ 0 à 250 m²	133,33 €	160,00 €
▪ au-delà de 251 m² (au delà d'une heure)	à la vacation horaire	

Représentation et procédure		
------------------------------------	--	--

■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)	à la vacation horaire	
--	-----------------------	--

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES <u>Gestion Immeuble Total</u>	€ HT	€ TTC
--	-------------	--------------

Gestion immeuble		
-------------------------	--	--

Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles		
■ Forfait trimestriel (visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)	111.02 €	133.22 €
■ Faire établir état descriptif division, élaborer un plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres...	à la vacation horaire	

Vacation Horaire	111.02 €	133.22 €
-------------------------	----------	----------

Barème en vigueur au 01/01/2025

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter du 01 janvier 2025

FONCIA LYON - Siège social : 3 et 5 rue de Genève 69006 LYON - 973 502 719 RCS LYON